

# LE MESSAGER DU BRÉSIL

JOURNAL FRANÇAIS BI HEBDOMADAIRE

### PRIX DES ABONNEMENTS

Rio de Janeiro. . . . .	3 mois	6 mois	1 an.
Provinces. . . . .	2\$500	5\$000	10\$000
Pays de l'Union Postale. . . . .	6\$000	12\$000	24\$000
	30 francs par an.		

Le montant des abonnements et des annonces peut être remis à l'administration en timbres-poste de tous les pays.

### PRIX DU NUMÉRO: 100 REIS

Rédaction, administration

ET IMPRIMERIE

131 Rua Sete de Setembro 131

### PRIX DES INSERTIONS

Annouces. . . . .	la ligne	100 reis.
Avis. . . . .	"	200 "
Publications demandées. . . . .	"	200 "
Reclames. . . . .	de gré à gré.	

Agents exclusifs d'annonces pour la France, Messieurs GALLIEN & PRINCE 30 Rue Lafayette, Paris.

## BRÉSIL

Rio, 26 Avril 1883.

### La Crémation et la «Folha Nova»

Nous avons, dans notre précédent numéro, exprimé en toute franchise notre satisfaction de voir la question de la crémation sortir de sa phase théorique, grâce à l'avis du ministre de l'Empire, qui a décrété l'établissement d'un four à crémation dans le petit cimetière de Jurujuba.

L'argumentation très serrée et très habile de notre confrère de la *Folha Nova*, a été toutefois impuissante à nous faire changer d'opinion.

Il est évident, que pour les besoins de sa cause, notre confrère s'est efforcé de donner à la mesure décrétée par le ministre, un caractère général, tandis qu'elle représente, au plus, un essai timide, une simple expérience, exécutée dans le cimetière particulier d'un hôpital où sont soignés seulement des malades atteints de fièvre jaune.

Le cimetière de Jurujuba, est, comme on le sait, exclusivement destiné aux défunts de fièvre jaune: or, si l'on prend en considération les résultats des derniers travaux de M. le Dr. Domingos Freire, on appréciera les raisons qui conseillent l'incinération comme mesure hygiénique.

La nouvelle méthode ne sera du reste appliquée qu'aux cadavres d'individus décédés dans cet hôpital: il ne sera construit aucun four de crémation dans les divers cimetières de Rio, du moins à notre connaissance; par conséquent, la mesure prescrite par l'avis ministériel a un caractère restrictif qui ne doit pas effrayer personne, pas même ceux qui, à tout propos, invoquent le respect des lois existantes.

La *Folha Nova* cite l'exemple de la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie, où la crémation, malgré de nombreuses tentatives, n'a pu encore être adoptée; cet argument dans la bouche d'un confrère qui s'est toujours montré un vaillant défenseur de la cause du progrès, nous étonne profondément.

Si des pays du vieux Continent n'ont pu encore secouer les jougs des vieilles traditions et se débarrasser des funestes préjugés d'une autre époque, ce n'est

pas une raison pour que les nations de la jeune Amérique qui s'ouvrent toutes grandes à la lumière, au progrès et à la civilisation, les imitent dans leurs errements.

Il faut emprunter aux peuples du vieux monde ce qu'ils ont de bon, et ne pas s'attacher à copier leurs erreurs. De cette manière, seulement, on arrivera à les suivre de près, et peut-être à les dépasser sur la route du progrès.

Lorsqu'il s'est agi d'installer des lignes de tramways à Rio de Janeiro, il ne s'est trouvé personne, j'imagine, pour protester en alléguant que Paris n'était pas encore doté de ce système de locomotion perfectionné.

C'est au tour de la jeune Amérique à donner des exemples à la vieille Europe.

Notre confrère se trompe encore lorsqu'il affirme que nous faisons appel à son sentimentalisme; nous n'avons pas voulu faire du pathétique en lui montrant sur les tables d'amphithéâtre les cadavres émiellés des malheureux morts à l'hôpital.

Nous n'avons nullement cherché à émouvoir son cœur; nous nous sommes simplement adressés à sa raison.

Nous avons l'intime conviction que bientôt se formeront à Rio de nombreuses sociétés de crémation, et l'époque n'est peut-être pas très éloignée de nous, où, cédant aux manifestations d'une grande partie de la population, le gouvernement fera établir des fours à crémation dans tous les cimetières de la ville.

Et le Brésil aura eu, cette fois, l'honneur de montrer au pays plus avancés en industrie du Vieux-Continent la route du Progrès.

### FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Dimanche dernier a eu lieu au Polythéâtre, la réunion convoquée par quelques membres du comité élu le 8 avril, afin d'élire le comité définitif pour la fête nationale de 1883.

Messieurs, Baumann, Deleau, Delforge, Berson, Gérard et Derousson, ont pris place au bureau. Après quelques discussions, on a procédé au vote qui a donné les résultats suivants:

Le nombre des votants était de 61, et les voix ont été réparties, comme suit:

Messieurs Aubret, 58 voix; Hubert, 58; Estoung, 57; Delforge, 57; Rouchon, 57; Berrogain, 57; Léon Leiden, 56; Trigat, 56; Paul Villon, 56; Baumann, 56; Nachon, 56; Lasserre, 56; Dr. Fort, 55; Berson, 55; Bonniard, 55; Dr. Ossian-Bonnet, 54; Granmasson, 54;

Il tendit la main vers son gendre, comme pour le saisir et l'entraîner. Mais, au lieu d'obéir, Denis fit un pas en arrière, en disant avec résolution: — Il m'est impossible de vous suivre, monsieur.

— C'est donc la mère de votre fils qui sera sacrifiée?

— Si vous le voulez, monsieur, elle pourra encore se croire aimée. Il suffira que vous lui cachiez ce que vous avez appris ce soir. Personne ne le lui dira, puisque personne ne le sait. Elle peut donc l'ignorer toujours.

— Vous me demandez de devenir complice de vos désordres.

— Réfléchissez, et vous reconnaîtrez que vous ne sauriez raisonnablement prendre un autre parti.

— Ce n'est cependant pas celui que je prendrai! s'écria Berteux, emporté par la colère.

Ce fut son dernier mot. Il sortit brusquement en fermant avec fracas les portes derrière lui. Sa voiture stationnait devant la grille. Il la renvoya, désireux de rentrer à pied, espérant qu'une longue course apaiserait ses nerfs surexcités. Puis, descendant vers la Seine, il se mit à marcher le long des quais déserts, dans la direction des Champs-Élysées. Il était exaspéré, furieux, affolé par l'horrible déception qu'il venait de subir, tout meurtri par cette chute qui le précipitait, des sommets où l'avaient emporté les projets amoureux caressés depuis deux mois, dans un trou sans fond. Une pas-

Joseph Gérard, 54; Manot Sarrat, 54; Trauni 53; Gambara, 51; Deleau, 49; Léon Derousson, 48; Léon Rodde, 35; A. Aron, 29; Confeville, 29; Meunier, 21; Desbrosses, 20; Belache père 15.

Après la proclamation du scrutin la séance a été levée.

L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner pendant toute la séance.

### Propagande intelligente

Dans un de nos numéros précédents, nous avons signalé, prouves en main, les procédés peu loyaux de notre confrère parisien du *Brésil* envers le *Messager du Brésil*; nos lecteurs pourront apprécier, par l'échantillon suivant, la façon toute spéciale dont ce confrère comprend la propagande en Europe:

«Le patriotisme brésilien doit se préoccuper et s'affliger devant la servitude toujours croissante que fait peser sur nous le capital étranger. Les meilleures et les plus productives entreprises sont en général entre les mains des capitalistes européens, qui semblent mieux connaître le pays que nous-mêmes. Nous connaissons tous la Compagnie des Tramways de Botafogo, compagnie américaine qui a gagné des millions, et qui ne nous a laissés que quand elle était fatiguée de nous prendre notre argent, et encore en vendant son privilège à un prix fabuleux. Au sujet des chemins de fer, c'est la même chose; on s'étonne que les nationaux n'aient pas compris ce que les Anglais ont aperçu aussitôt que ces chemins ont été créés. Le prix d'un kilomètre, toute dépense comprise, étant bien inférieur au capital pour lequel l'Etat donne la garantie de 6%, l'intérêt n'est pas effectivement de 6%, mais d'un taux bien plus élevé. Dans ce cas, le capital étranger préfère gagner 8, 10 et 12% à gagner 6 dans les titres de la dette publique intérieure, qui sont toujours recherchés par les capitaux nationaux. Il est temps de réparer nos fautes avec les usines centrales.»

Les idées émisées dans ce court paragraphe, enclavé avec adresse dans notre étude sur les usines centrales, sont au moins aussi étranges, que le langage franco-lusitanien dans lequel elles sont exprimées.

Les règles de la grammaire y sont aussi malmenées que les principes d'économie politique.

Il est en effet assez difficile de concilier la conduite du gouvernement subventionnant et comblant d'honneurs et dignités le directeur du journal *Le Nord* pour sa propagande active en Europe, en faveur du crédit du Brésil, avec les procédés d'un journal pseudo-officiel, qui s'évertue à crier sans aux capitaux étrangers.

elle qu'il voulait défendre; que son gendre se montrât mari infidèle, cela le touchait peu; ce qui le dominait, c'était la jalousie, une jalousie poussée jusqu'à la haine et qui lui faisait rechercher comment il détruirait la félicité criminelle éphémère en son absence au détriment de son propre repos.

— Eh bien! ma fille saura tout, s'écria-t-il brusquement, se parlant tout haut à lui-même; c'est elle qui me vengera, en ramenant Denis au foyer qu'il abandonne.

Quelques instants après, il arriva chez Marthe. La jeune comtesse de Baumars avait diné avec sa mère, dîné tristement, car, depuis plusieurs semaines, son mari peu à peu la délaissait, sans que ni ses reproches ni ses larmes pussent obtenir de lui une explication, une bonne promesse, un cri de repentir. Lorsque Berteux entra dans le salon, la mère et la fille étaient assises devant le feu, s'entretenant de ce qui faisait l'objet de leurs préoccupations. Marthe tenait son fils entre ses bras en attendant que la nourrice vint le reprendre; elle le caressait pour l'égayer, lui souriait à travers les larmes que mottait dans ses yeux l'entretien continué avec Mme Berteux.

— Ne vous dérangez pas, c'est moi! dit Berteux tout à coup.

Cécile et Marthe, surprises, s'étaient levées brusquement.

— Nous ne vous attendions pas ce soir, mon père, fit Marthe en l'embrasant,

Probablement que l'appréciation flatteuse dont elle vient d'être l'objet de la part de cet écrivain brésilien, consolera un peu la Compagnie des Tramways de Botafogo de la criante injustice dont elle vient d'être victime de la part du gouvernement brésilien.

Après avoir été lésée dans ses intérêts les plus légitimes, se voir ensuite conspuée, vilipendée, par des journalistes, à la dévotion du gouvernement, voilà la récompense, voilà la logique des faits!

Cette franchise nous plaît, du reste; au moins, elle nous évitera, pour l'avenir, bien des désillusions; nous saurons à quoi nous en tenir lorsque les organes officieux feront appel aux bras et aux capitaux étrangers et emboucheront la trompette de la réclame.

Aucune ville au monde n'a peut-être le plus largement profité des immenses avantages attachés à l'installation des lignes de tramways, que la grande capitale de l'Empire du Brésil; non seulement le commerce, l'hygiène publique, mais encore les mœurs et les coutumes eux-mêmes, ont été profondément et avantageusement modifiés.

Pour réaliser une aussi vaste entreprise, et dont les résultats étaient encore si incertains, il fallait toute la puissance et énergique volonté, toute l'initiative, toute l'audace, toutes ces qualités, enfin, que déploient les américains dans leurs grandes entreprises.

Leur œuvre de progrès est aujourd'hui réalisée; il se trouve que leurs capitaux ont trouvé un placement rémunérateur. Ce seul fait les signale à la vindicte des entrepreneurs de propagande à forfait.

Nous traversons, il faut l'avouer, une bien singulière époque et jamais dans aucun pays, peut-être, la situation ne s'est présentée si obscure et si somée d'imbricables de toutes sortes.

Pourtant, les événements se chargent quelquefois d'avoir de la logique pour les hommes. Nous voyons, en effet, d'un côté, le président de la province du Parana qui déclare publiquement et officiellement, que l'élément étranger constitue une menace pour l'ordre, sans être désapprouvé par le gouvernement, pendant que, d'un autre côté, un écrivain brésilien, peut-être patron-

né par ce même gouvernement, commence une croisade contre les Compagnies étrangères qui chercheraient à s'établir au Brésil et excommunié les capitaux étrangers.

### CE QU'ON DIT DE NOUS

Nos lecteurs savent que c'est sous ce titre générique que les journaux du pays ont cherché à publier la reproduction ou la critique des articles sur le Brésil, parus en Europe.

Nous sommes toujours heureux de constater que nos appréciations sont partagées par les écrivains brésiliens qui s'occupent du même sujet.

Un des grands journaux de province, le *Correio Paulistano*, qui jouit, à juste titre, d'une grande notoriété autant par son mérite littéraire que par sa justesse de vues, son impartialité et son indépendance, fait les réflexions suivantes sur la manière dont M. Nory comprend la propagande en faveur du Brésil en Europe.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire, en les traduisant, les quelques lignes que notre confrère brésilien consacre à ce sujet, si intéressant au point de vue de l'avenir et de la prospérité du pays:

«M. Sant'Anna Nery, le représentant officieux à Paris de la littérature brésilienne, a écrit il y a quelques jours dans une de ses correspondances datées de la grande capitale et intitulées *Ver, Ouvrir e Contar* le paragraphe suivant dont notre confrère de la *Gazeta de Noticias* s'est moqué d'une façon très humoristique:

«Au moyen de cet article et de beaucoup d'autres que nous avons cités ici, le Dr. Fort, en détruisant la légende de la fièvre jaune, rend au Brésil un service signalé.»

Que M. Nery fasse à Paris de la littérature officieuse et boiteuse, rien de plus naturel. Il exerce une profession comme toute autre, profession qui n'est pas dépourvue de bons côtés, surtout lorsqu'elle est agrémentée de subventions fournies par le Trésor, comme cela vient d'arriver pour les opuscules relatifs à la propagande sur le café.

Pourtant ce qui est susceptible de nous causer le plus de préjudices, ce sont les soins exagérés, officieux et officiels que met M. Nery à transformer

luis, le désignant à l'enfant qu'elle élevait à la hauteur de ses lèvres, elle ajouta d'un ton accent:

— Souriez à votre grand-père, monsieur!

Mais, au lieu d'accueillir les caresses de son petit-fils, Berteux reprit impatient:

— Renvoie cet enfant, j'ai à te parler.

— Vous m'effrayez, mon père, balbutia Marthe en tirant le cordon d'une sonnette.

— Que se passe-t-il, Mathias? ajouta Cécile, es-tu malade? As-tu reçu de mauvaises nouvelles? Tu es tout ému...

Il se taisait, marchant dans le salon, les mains dans les poches, après avoir jeté son chapeau sur un meuble; les deux femmes le regardaient, troublées et suppliantes. La nourrice parut; sur un signe de Marthe, elle s'éloigna après avoir pris l'enfant. Berteux la suivit, ferma la porte sur elle, puis se retournant vers sa fille:

— Sais-tu où est ton mari? demanda-t-il.

Et comme elle ne lui répondait qu'en fondant en larmes, il ajouta:

— Voilà bien les femmes; vous ne savez que pleurer, quand il faudrait agir.

— Et que puis-je? s'écria Marthe. J'ai perdu sa confiance, son amour même...

— Cela, c'est beaucoup dire; mais il te trompe...

(à suivre)

ERNEST DAUDET

33

## PERVERTIS!

XX

(Suite)

Avec le mari de mon choix, j'aurais été une honnête femme, une épouse toute à ses devoirs, une mère dévouée. Vous me l'avez pris, ce mari, pour en faire votre gendre, et si je ne peux plus être que sa maîtresse, c'est à vous que je le dois, vous, l'auteur de tous mes maux. D'ailleurs, devais-je hésiter à rappeler mon amant, quand vous ne me laissiez d'autre parti que celui de me livrer à vous? Déshonneur pour déshonneur, j'ai mieux aimé me déshonorer avec l'homme que j'aime qu'avec celui que je méprise.

Elle s'arrêta, écrasant Berteux d'un geste de défi. Il releva le front, cependant, et s'adressant à Denis:

— Vous avez entendu cette femme, monsieur, dit-il; à vous de voir si vous devez lui donner raison contre moi. C'est déjà bien grave que je vous aie rencontré ici, oublieux de vos devoirs. Je veux espérer encore que vous avez le désir de réparer votre faute et l'outrage que vous faites à ma fille. Prenez mon bras, Denis, et sortons d'ici.

NOUVELLES DU BRÉSIL

aux yeux de l'étranger en véritable pays de cocagne, ce bon empire brésilien qui a déjà surnommé le pays du café.

N'est-ce pas l'ambassadeur honoraire des lettres nationales qui a écrit dans son *Vœu pour le Brésil* (prière de ne pas lire : *len, corlar à mandar*) qu'un groupe de petites filles était allé déposer une guirlande de fleurs aux pieds du buste de l'auteur des *Misérables* à l'occasion de son anniversaire en 1881 ?

Si un jour M. Néry arrive à avoir un buste commémoratif, et si, par hasard, le *Centro da Lavoura e Comercio* vit encore, cette utile association enverra certainement déposer aux pieds de ce buste, sinon une couronne de fleurs, au moins une branche de ces cafiers fantastiques décrits dans un de ces opuscules, retirés avec soin de la circulation parmi nous, et du crû du sud littérateur en disponibilité.

Ce n'est pas le *Messager du Brésil*, que quelques uns pourraient s'imaginer nu simplement par un esprit de critique, qui donne son avis en cette circonstance, c'est un écrivain brésilien, qui aime son pays, et qui estime assez ses compatriotes pour ne pas les supposer dupes de cet optimisme à outrance, assurément beaucoup plus nuisible au pays que les critiques les plus amères, et les plus injustes.

Notre décoration !

Depuis la création du *Messager du Brésil*, qui remonte déjà à sept années, nous nous sommes toujours efforcés de faire connaître en Europe, sous leur véritable jour, les immenses ressources qu'offre cette admirable région à l'activité des bras européens, sans jamais nous laisser guider par aucune considération étrangère au but que nous poursuivons.

Nous avons considéré comme un devoir sacré de dire la vérité sans ménagements et sans ambages ; nos critiques ont souvent été plus d'un homme politique en éviteuse, plus d'un ministre ; nous nous sommes toujours montrés impitoyables vis-à-vis des *faiseurs* et des écrivains à gages qui font de l'optimisme une lucrative spéculation.

Nous avons éprouvé l'immense satisfaction de constater que notre manière d'agir était comprise et appréciée par des hommes d'élite du pays.

A défaut de tout mérite littéraire, l'accent de sincérité et de bonne foi qui se dégage de nos articles, les a recommandés près de quelques journaux d'Europe.

Si nous gardions encore quelques doutes sur les résultats de notre propagande, le gouvernement a pris le soin de les dissiper.

En effet, nous trouvons dans la liste des dernières promotions aux dignités d'officiers et de chevaliers de l'Ordre de la Rose, les noms de journalistes parisiens qui nous ont fait l'honneur d'emprunter souvent nos renseignements et nos appréciations sur la situation et les hommes du gouvernement et du pays ; nous nous sommes toujours félicités de trouver un écho sympathique dans la presse parisienne.

Parmi les noms des écrivains récemment décorés, nous trouvons celui du sympathique directeur du journal *l'Opinion* M. O. Crouzet.

Et c'est justement cette constatation qui nous affermit dans la conviction que nous avons acquise, relativement aux services rendus au pays par nos appréciations, dépourvues de tout artifice et de toute précautions oratoires.

Le gouvernement brésilien a poussé l'extrême délicatesse jusqu'au point d'éviter de blesser notre modestie ; il a compris que nous nous serions empressés de décliner un honneur, dont nous nous jugeons indignes, et qui est, du reste, incompatible avec les sentiments que nous avons maintes fois manifestés à cette même place.

Il est donc tout naturel que le gouvernement impérial ait songé à recom-

penser le journal, qui n'a jamais publié, depuis quatre ans, une seule ligne sur le Brésil, qui n'ait été religieusement empruntée au modeste *Messager du Brésil*.

On ne saurait faire preuve de plus de justice et de plus de tact, et nous sommes aussi reconnaissant au gouvernement, que s'il avait orné notre boutonnière de ses insignes.

A moins pourtant qu'on ait cherché à nous prouver qu'un journal étranger ne pouvait utilement s'occuper du pays sans exalter les vertus et le civisme de ses gouvernants. Nous devons confesser que, sous ce rapport, il existe une énorme lacune dans notre œuvre.

Nous connaissons bon nombre d'écrivains patentés et rétribués, qui manient assez dextrement le pavé de l'ours, pour n'avoir jamais songé à empiéter sur leurs attributions.

Ceux-là croient avoir fait honnêtement leur métier et marqué leur reconnaissance, quand ils ont proclamé qu'il est pour le mieux dans le pays, que ses ministres sont les premiers hommes de l'Etat de l'univers, que ses institutions sont parfaites, et qu'il ne s'y trouve plus aucun progrès à réaliser.

Nous, qui n'avons pas l'habitude de casser des encoffres sur le nez des puissants du jour, ni d'élever des autels à l'ineptie des gouvernements, nous disons tout bonnement, tout bêtement, notre opinion, avec cette brutalité et sauvage franchise du paysan du Danube, sans nous préoccuper des susceptibilités que nous allons froisser, ni des inimitiés que nous allons nous créer.

Nous avons les yeux fixés sur le pays, et nous ne désirons que son bien et sa prospérité. Nous n'appartenons pas à cette école qui affirme que tout est parfait, et lorsque nous trouvons des abus à corriger, des améliorations à signaler, nous ne faillissons pas à notre devoir, et nous nous exprimons en toute franchise.

C'est toujours avec plaisir que nous signalons les progrès que réalise le pays, et nous considérons comme ses pires ennemis ceux qui entonnent à tout propos, sans rime ni raison, ses louanges, et proclament qu'il n'y a plus aucun progrès à accomplir.

Nous n'appartenons à aucun parti et nous ne faisons jamais de politique militante ; quand un homme en place adopte une mesure que nous jugeons favorable au pays ou fait quelque chose de bien, nous sommes les premiers à en convenir et à l'en féliciter.

Mais, d'un autre côté, nous ne ménageons pas nos critiques, lorsqu'elles sont méritées. On comprend qu'avec de tels principes, le *Messager du Brésil* ne doit pas jouir de bien profondes sympathies auprès des hommes d'Etat qui, malheureusement trop souvent, plaquent au-dessus des intérêts de la patrie, leur sottise vanité, leur amour-propre ou de mesquins intérêts personnels.

Mais nous nous consolons en songeant que d'un autre côté, des hommes instruits, sachant aimer leur pays d'une façon plus intelligente et moins égoïste, nous tendent une main amie en toute occasion.

Nous n'avons pas de profession de foi à faire ici ; nous croyons avoir conquis depuis longtemps nos lettres de naturalisation parmi la presse libre et indépendante du pays.

Les gages de sympathie, que nous avons reçus sont, avec la conscience du devoir accompli la meilleure récompense que nous puissions citer.

Nous ne pouvons, donc que remercier le gouvernement de récompenser, au moment où *l'Opinion* disparaît son digne directeur M. Otilion Crouzet qui a prouvé, en prêtant à nos modestes renseignements l'appui de la publicité de son journal, qu'il était un véritable ami du Brésil.

**Journal de Commercio.**—M. le comte de Villeneuve, qui doit arriver prochainement à Rio, s'y trouvera avec son fils, qui vient de l'Inde par la voie du Pacifique. M. de Villeneuve fils fixera sa résidence à Rio et se mettra au courant des affaires du *Journal de Commercio*, dont il est appelé à devenir plus tard le propriétaire.

La nouvelle donnée ces jours derniers par la *Folha Nova*, de la vente du *Journal* à une compagnie anglaise, est donc complètement erronée.

Nous savons de source certaine qu'il n'y aura aucun changement dans la direction et la rédaction du *Journal de Commercio*.

**Propriété industrielle.**—Au nom du gouvernement brésilien, M. le comte de Villeneuve a signé à Paris, le 20 du mois passé, la convention qui établit une *Union Internationale pour la protection de la propriété industrielle* ; cette convention a été également signée par les délégués de Belgique, France, Guatemala, Espagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, S. Salvador, Serbie et Suisse. Cette convention, à laquelle n'adhéreront pas à l'espérance, les Etats-Unis, l'Angleterre, la Roumanie, la Suède et la Norvège, et qui devra entrer en vigueur un mois après l'échange des ratifications diffère très peu du projet de 1881 auquel a adhéré le gouvernement impérial.

La modification la plus importante est celle qui établit la protection de tout Etat faisant partie de l'*Union* pour toute marque pour laquelle on aura satisfait dans le pays d'origine aux conditions prescrites par la loi. Si quelques-uns des Etats qui adhèrent à la convention le réclament, il ne sera pas admis de marques portant les armes d'une nation ou des décorations.

Cette nouvelle convention resserrera encore plus les liens qui unissent les pays civilisés, en fomentant la plus sûre des solidarités ; la solidarité des intérêts économiques.

**Décorations.**— On été nommés :

Grand croix de l'Ordre du Christ, D. Mario Mocenni, archevêque d'Héliopolis.

Commandeur du même Ordre, le baron de Villa-Vieosa.

Chevaliers, le chanoine Louis Antonio da Costa.

Officiers de l'ordre de la Rose: le lieutenant colonel Joaquim José Paes da Silva Sacramento, Auguste de Malareo et Edmond Simon.

Chevaliers: Dr. Manoel Francisco Machado, Joaquim Leovilgdo de Souza Coelho, Ago-tinho Rodrigues de Souza, Fernando Hackradt, Baugier, Henri Escollier et Otilion Crouzet.

M. Henri Escollier, plus connu sous le pseudo-yme de Thomas Grim, est le rédacteur en chef du *Petit Journal*, et M. Otilion Crouzet est également rédacteur en chef du journal parisien, *l'Opinion*.

**La canonnière « Iniciadora »**— Samedi dernier, en présence de S. M. l'empereur et d'une foule immense de curieux, la canonnière *Iniciadora* construite dans les chantiers de l'arsenal de Marine, a été lancée à la mer.

L'opération s'est effectuée, comme on l'espérait, dans les meilleures conditions possibles.

Cette canonnière mesure 35<sup>m</sup> entre les perpendiculaires, sa longueur totale est de 37<sup>m</sup>,30 : 7<sup>m</sup>,88 de largeur et une profondeur de 2<sup>m</sup>,44 ; elle a un tirant d'eau de 1<sup>m</sup>,65, et un déplacement de 268 tonnes ; on compte sur une vitesse de 9,5 à 10 milles, avec une force indiquée de 260 chevaux.

La grément sera le même que celui d'une goélette ; elle sera armée de deux canons Armstrong placés dans deux redans blindés à l'avant et à l'arrière.

L'*Iniciadora* est le premier bateau de ce type, fabriqué dans les chantiers de l'Etat, qui ne sont pas encore totalement installés pour ces constructions métalliques.

Cette canonnière est construite en fer acier et recouverte de deux épaisseurs de bordage en perçoir, et doublée en cuivre.

Son achèvement fut le plus grand honneur au directeur des constructions navales et à ses adjutants.

Nous apprenons avec la plus vive satisfaction que le directeur, M. le capitaine de corvette, João Cindilo Brazil, vient d'être nommé commandeur de l'Ordre de la Rose.

**Naufrage du « Rio Branco »**— Une dépêche de Paranaíba, annonce que le vapeur national *Rio Branco*, parti le 21 avril de Rio Grande do Sul, s'est totalement perdu sur le récif des Conchas.

Les passagers, les malles et les bagages ont pu être sauvés. Les officiers de la canonnière *Bracconot* se sont distingués pendant le sauvetage. Le capitaine du port reste à l'île du Mel avec l'équipage du vapeur.

**La fièvre jaune.**— Pendant les journées du 20 au 23 inclusivement, il a été déclaré 55 décès de fièvre jaune, soit une moyenne de 13,8 par jour.

**Le Vapeur D. Pedro.**— Un télégramme de Pernambuco annonce, que ce vapeur est parti le 24 de Pernambuco, remorqué par le bateau de la même compagnie *La Ville de Pernambuco*.

**Voyage de M. Durand au pays du café.**— Prochainement nous commencerons la publication d'une série d'articles, dans lesquels nous chercherons à détruire le fâcheux effet que pourront avoir produits en Europe les nombreuses inexactitudes contenues dans ce livre, introuvable à Rio.

NAVIGATION AÉRIENNE

Nous livrons aujourd'hui à la publicité sans aucun commentaire, la lettre que M. Jules Cesar Ribeiro de Souza, à la veille de partir pour Paris, vient d'adresser au *Diario de Belem*.

Les réflexions que la lecture de cette lettre pourrait nous suggérer, appartiennent de plein droit à la *Causerie* du dimanche, et nous ne voulons pas empiéter sur les attributions de Fantasio.

Voici la lettre :

Devant partir pour Paris d'ici à quelques jours, je crois devoir fournir à mes compatriotes ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à la cause que je soutiens, quelques explications sur l'état où se trouve actuellement cette importante question.

« Comme on a pu le voir par une lettre du constructeur de mon ballon à Paris, publiée le 22 dans la *Provincia do Pará*, le ballon, ainsi que tous les accessoires, doivent être prêts le 30 de ce mois.

« En conséquence, je dois partir par le premier vapeur et je compte être rendu à Paris le 2 ou le 3 mai prochain, comptant avec l'aide de la Divine Providence, commencer mes expériences dans le courant de mai, à Paris d'abord, et ensuite dans les principales capitales de l'Europe.

« Le ballon qui est en construction est confectionné avec un tissu de soie double imperméable et recouvert d'une chemise également en soie, qui remplace le filet, dont on fait usage dans les autres ballons, et qui a pour but d'éviter le frottement des cordes et les rendements formés entre les mailles, qui augmenteraient beaucoup la résistance à la marche. La longueur de ce ballon, qui est le plus long qui ait été construit jusqu'à ce jour, est de 50 mètres ; le plus grand diamètre est de 10 mètres.

« Sa capacité est de 3.282 mètres cubes ; son poids et celui des accessoires est de 1.300 kilos. Sa force ascensionnelle effective doit être à peu près de 1.700 kilos.

« Le moteur est une machine à vapeur de la force de 4 chevaux ; le poids, d'après contrat, ne doit pas dépasser 60 kilos.

« Le propulseur est une hélice à deux ailettes mesurant 4<sup>m</sup>,5 de diamètre. Les deux plans antérieurs ou ailes triangulaires, sont en soie double imperméable, fixés sur des montures d'acier et de bois. La longueur de chacune de ces ailes est de 12 mètres et la largeur de 6<sup>m</sup>,5, ce qui donne pour les deux réunies, une largeur de 13 mètres et une superficie de 78 mètres carrés.

« Ces plans ont pour but de chercher un point d'appui de bas en haut, dans la résistance de l'air dans l'ascension, et convertir par leur position et inclinaisons latérales et longitudinales sur celles du plan postérieur ou *gêne*, la force ascensionnelle en puissance motrice horizontale ou oblique et permet de donner au ballon une direction latérale. Le plan postérieur ou *gêne*, qui, avec les ailes, dirige le mouvement dans le sens vertical est également triangulaire et mesure 5 mètres de côté ou 12,5 mètres de superficie et est également de soie double imperméable sur monture d'acier et de bois.

« Le nacelle mesure 12<sup>m</sup> de longueur.

« Le ballon est également muni d'une poche à air, confectionnée avec de la soie double et imperméable, d'une capacité de 500 mètres cubes, qui doit se remplir au moyen d'un ventilateur, aussitôt qu'une perte de gaz l'exigera. Le ballon possède en outre deux soupapes inférieures automatiques et une supérieure de manœuvre servant dans les cas de forte distension du gaz.

« En compulsant les annales de l'aérostatique, personne ne rencontrera, malgré les sommes fabuleuses qui ont été souvent dépensées, un seul ballon devant servir à des expériences, offrant les mêmes dimensions, la même solidité, la même imperméabilité que le mien, bien que les moyens, dont je disposais ne m'aient pas encore permis de lui appliquer le procédé que

j'ai inventé dernièrement pour donner aux ballons toute l'imperméabilité possible.

« Avant les expériences, le ballon sera exposé à Paris au Palais de l'Industrie ou à l'Hippodrome, si les circonstances le permettent. Cette exposition reculera peut être les expériences jusqu'à la fin de mai. Telles sont les explications que je crois devoir donner à tous ceux qui s'intéressent à la cause que je soutiens.

« Il n'est permis à personne de pénétrer les secrets de l'avenir, avec les seules lumières de la raison, mais j'ai la plus entière confiance dans l'infinie miséricorde divine, que d'ici à trois mois, le pavillon brésilien aura, en face de la vieille Europe stupéfaite, flotté sur la féconde conquête de l'atmosphère.

TELEGRAMMES

**Londres 20 avril.**— Un incendie a éclaté dans le palais de parlement à Québec (Canada). Ce sinistre est attribué à la négligence des *fenêtres*.

**Calcutta 20 avril.**— Une partie de la ville de Delhi, capitale du district de ce nom, a été détruite par un incendie. On compte deux mille maisons brûlées.

**Marseille 20 avril.**— La grève des ouvriers des ports est terminée. Le travail a repris et les opérations commerciales ont recommencé leurs cours normal.

**Buenos-Ayres 22 avril.**— Aujourd'hui, ont eu lieu les élections du conseil municipal. Elles ont eu lieu au milieu du calme le plus parfait. Un grand nombre d'étrangers ont été élus comme représentants de la commune de Buenos-Ayres.

**Liverpool 23 avril.**— Un violent incendie s'est déclaré dans les docks. Les pertes sont évaluées à 250.000 livres sterling.

**Paris 23 avril.**— La conversion de la rente 5<sup>o</sup> est en 4 1/2 et non en 3 1/2, comme l'Agence l'a indiqué la semaine dernière.

**New-York 24 avril.**— Un violent cyclone s'est déchaîné sur l'Etat de Mississippi. Les dégâts causés par l'ouragan sont énormes. La ville de Beauregard est presque entièrement détruite. En plus des préjudices matériels qui sont incalculables, 40 personnes ont péri, et plus de 150 ont été blessées plus ou moins grièvement.

FRANCE

PROJETS DE LOIS

Nous avons annoncé dans le n. du 19 avril, que le ministre de l'intérieur devait déposer à la rentrée, un projet de loi sur les cris et emblèmes séditieux et un projet de loi sur la liberté d'association. Voici quelques détails inédits sur ces deux projets :

Le premier ne vise nullement le régime de la presse. Il se borne à édicter des mesures relatives à la police de la voie publique. Il concerne les cris et emblèmes séditieux et les manifestations sur la voie publique.

On sait que l'exposition publique d'emblèmes séditieux ou l'affichage de placards tels que le trop fameux manifeste du prince Napoléon, ne sont plus, dans l'état actuel de la législation, des délits. Il s'agit de combler cette lacune par des dispositions spéciales, et c'est à ce but que tend le projet de loi en question.

Le même projet a pour but de garantir, par des peines efficaces, l'exécution de la disposition de la loi du 30 juin 1881, sur le droit de réunion, qui prescrit que ces réunions ne peuvent être tenues, sur la voie publique. Aux termes de la loi du 30 juin 1881, l'infraction à cette disposition n'est punie que des peines de simple police. Si la justice trouve ces peines trop faibles, elle n'a d'autre alternative que de recourir à la loi du 9 juin 1848, qui est beaucoup plus rigoureuse et qui, en même temps, exige, dans l'application un appareil quelque peu solennel comme celui des trois sommations.

Les projet de loi en préparation a précisément pour but d'établir un moyen terme entre ces deux législations et de frapper de peines efficaces, sans avoir la rigueur de celles de la loi du 9 juin 1848, les individus qui organisent des réunions ou manifestations sur la voie publique, comme celle de l'Esplanade des Invalides.

Le projet est entièrement achevé, et, il vient d'être envoyé par le ministre de l'intérieur à l'examen du conseil d'Etat. Celui-ci va l'examiner dans une de ses prochaines séances et le projet pourra être certainement soumis à la Chambre dès la rentrée.

Le projet de loi sur le droit d'association sera également soumis à l'examen du conseil d'Etat dès qu'il sera terminé. Ce projet comprend trois titres :

1.° Les associations en général ; 2.° les associations qui, par leur organisation rentrent dans la catégorie des congrégations religieuses ; 3.° les associations entre français et étrangers.

En ce qui concerne les associations civiles en général, le projet établit un véritable régime de liberté, mais les congrégations religieuses, sans être dénommées expressément, sont visées directement dans un certain nombre de dispositions qui leur sont spécialement applicables. Le projet, en effet, ne reconnaît aucune association ayant pour but ou pour résultat, soit au moyen de vœux, soit par un engagement quelconque, d'entraîner la renonciation partielle ou totale au libre exercice des droits attachés à la personne ou de subordonner cet exercice à l'autorité d'une tierce personne. Ces associations sont déclarées illicites, comme contraires à l'ordre public.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

En l'absence du Parlement, l'attention du monde politique était portée tout entière sur les assemblées départementales. Voici quelques détails donnés par le *Petit Marseillais*.

Nous avons déjà dit, que cette année, devraient avoir lieu les élections pour le renouvellement par moitié des conseils généraux. Ce renouvellement devra avoir lieu nécessairement avant la session du mois d'août prochain, car les conseillers sortants ont voté six budgets départementaux, ce qui correspond à six années de mandat selon la règle adoptée. Ce sont en effet les conseillers élus en 1877 qui sortent cette année. La date des élections n'est pas encore fixée ; mais, dès maintenant, on peut la déterminer très approximativement en raison même des conditions auxquelles le gouvernement est obligé de se soumettre pour arrêter l'époque de la convocation.

Rappelons d'abord que la session des conseils généraux s'ouvrira le lundi 20 août. Il faudra donc que les élections aient lieu avant cette époque. D'autre part, on ne peut pas fixer la convocation à une date comprise dans la période de session des Chambres, car on sait que 134 députés et 71 sénateurs sont soumis au renouvellement en qualité de conseillers généraux. Ces membres du parlement se trouveraient, en effet, dans l'obligation de désertir leur Chambre respective pour aller se présenter devant leurs électeurs et, comme la session dure généralement jusqu'au 15 ou au 20 juillet, on voit que l'intervalle accordé au gouvernement pour choisir la date des élections est excessivement restreint.

Suivant toutes les probabilités, les élections auront lieu le dimanche 5 août et les ballottages le dimanche 12 août ; de sorte que le renouvellement sera terminé pour le lundi 20, jour d'ouverture de la session des conseils généraux. Au précédent renouvellement de 1880, la date des élections avait été fixée au 1er août. On se trouvera, cette année, à peu près dans les mêmes conditions qu'il y a trois ans.

Au moment où va avoir lieu le renouvellement des conseils généraux, nous rappelons que, sur 90 conseils existant en France (Algérie comprise) 74 ont une majorité républicaine et 16 seulement une majorité réactionnaire. Les 16 départements où la majorité est réactionnaire dans le conseil général sont les suivants : Charente, Corse, Côtes du Nord, Dordogne, Eure, Gers, Indre, Loire Inférieure, Lozère, Maine et Loire, Morbihan, Orne, Basses Pyrénées.

Le mouvement d'opinion qui n'a cessé de se manifester dans le corps électoral aura pour résultat de transformer une majorité républicaine la majorité réactionnaire de la plupart de ces seize conseils généraux. De sorte qu'on peut prévoir le moment assez prochain où il n'y aura plus en France un seul conseil général à majorité réactionnaire.

LES MANŒUVRES ORLÉANISTES

Il y a quelques jours, un journal de Nancy, l'*Echo Lorrain*, posait la candidature de M. le duc d'Aumale au fauteuil sénatorial laissé vacant par la mort de M. Varroy. Relevé par la *Gazette de France*, ce fait a soulevé de nombreux commentaires dans la presse. On alla même jusqu'à dire que le journal en question n'existait plus depuis cinq ans. C'était une erreur. L'*Echo Lorrain* continue sa publication ; il paraît même qu'il fait partie d'une sorte de syndicat des journaux orléanistes réunis sous une même administration et s'imprimant tous à Paris. Ces journaux sont au nombre de 53. Dans leur dernier numéro, tous publient en tête de leurs colonnes le manifeste suivant, qui est très commenté :

LA RÉGENCE DE MONSIEUR LE DUC D'AUMALE

L'unique obstacle à notre délivrance est Monsieur le comte de Chambord. Depuis la visite de Monsieur le comte de Paris à Frohsdorf, le comte de Chambord se considère comme la seule solution possible et attend le jour où la France extermée viendra, sans conditions, implorer son secours et se mettre à ses genoux. Monsieur le comte de Chambord est dans l'erreur. Il est plusieurs solutions possibles en dehors de lui.

Ce journal est créé pour en suivre une, celle que nous croyons la plus conforme au tempérament, aux aspirations conservatrices et libérales du peuple français.

Nous voulons, avec l'aide du suffrage universel substituer un gouvernement républicain, qui nous désolent et nous amoindrit, la monarchie constitutionnelle, la monarchie libérale et parlementaire qui nous fortifiera et nous rendra notre place légitime au milieu des nations.

Nous voulons, en attendant la monarchie constitutionnelle, la régence à vie de Monsieur le duc d'Aumale.

Le duc d'Aumale, régent du royaume jusqu'à la mort du comte de Chambord, et à la mort du comte de Chambord, le comte de Paris, roi des Français : tel est notre but. Nous rompons par conséquent et pour jamais toute alliance avec le parti légitimiste, et nous soutiendrons de tous nos moyens et de toutes nos forces, dans les élections législatives et départementales, les candidats qui voudront bien accepter notre programme et se rallier à notre solution.

53 journaux, presque tous absolument inconnus d'ailleurs, publient ce manifeste.

Ce qui tendrait à prouver d'ailleurs que le duc d'Aumale est étranger à tout le bruit qui se fait en ce moment autour de son nom, c'est que le 3 avril à la séance de l'Académie, il a répondu à quelques-uns de ses collègues qui croyait à une pure mystification. De plus, pour se soustraire à l'empressement de ses amis maladroits, ou pour éviter toute responsabilité, le duc d'Aumale est parti pour la Sicile où il passera environ deux mois.

On fait aussi courir le bruit que, redoutant la séquestration éventuelle de ses biens, le duc d'Aumale aurait vendu le château de Chantilly à de hauts personnages anglais. Ainsi la fortune des d'Orléans serait encore une fois à l'abri.

LA QUESTION DE MADAGASCAR

La question de Madagascar vient d'entrer dans une nouvelle phase : le gouvernement serait décidé à s'en tenir aux clauses des différents traités qui établissent les droits de la France sur cette île, et il aurait donné l'ordre de faire le blocus des ports établis sur le littoral.

A ce sujet, M. Gerville-Réache, député de la Guadeloupe, a écrit à un journal de Paris la lettre suivante relative aux droits de souveraineté de la France sur la côte Nord-Ouest de Madagascar :

Nous faisons plus qu'exercer en quelque sorte un protectorat sur les territoires envahis par les Howas, nous en sommes les seuls propriétaires. Outre, en effet, les droits généraux que nous pouvons invoquer sur l'île de Madagascar, droits antérieurs à ceux dont se prévalent aujourd'hui les Howas et le gouvernement Madécasse, nous possédons les territoires envahis contrairement à tous les principes du droit des gens, par les Howas, en vertu de traités spéciaux passés avec les princes autrefois souverains exclusifs de ces territoires.

Je veux uniquement placer sous les yeux du pays des dates et des chiffres plus éloquents que tous les arguments du monde : Les Howas ont envahi et arboré ou tenté d'arborer leur pavillon sur les territoires de Souhalala, de

Baly, de Marambitsy, d'Ankara, de Baratou-Bé, d'Ankify et de la côte ouest. Eh bien ! tous ces territoires sont français, tous ont été achetés par l'argent français, comme le reste de Madagascar a été acheté par le sang français.

Les territoires de Souhalala, de Baly et de Marambitsy appartenaient à Andriansouly, lequel nous les a cédés, ainsi que l'île Mayotte, en 1843, et nous lui avons consenti, pour cette cession, une rente annuelle de 5,000 francs.

L'Ankara nous a été cédé, le 10 octobre 1842, par Tsimiharo, roi des Ankankares, qui a touché pour cette cession jusqu'à l'année 1882 (je dis mille huit cent quatre-vingt-deux), époque de sa mort, une pension annuelle de 1,200 francs.

Baratou-Bé et Ankify, les deux presqu'îles qui forment la baie de l'Assandava, l'une des plus vastes et des plus belles du monde, nous ont été cédées en 1811 par Tsimandrou, moyennant une pension annuelle de 900 francs.

Quant à la côte ouest, les droits particuliers que nous pouvons invoquer sur elle nous ont été transmis, en 1811, par la reine Tsikomaken ou Tsoumeko, qui nous a également cédé l'île Nossi-Bé.

Aujourd'hui, les princes successeurs des souverains qui avaient traité avec la France n'ont conservé sur les territoires dont je viens de faire l'énumération qu'un droit purement nominal et honorifique ; leur droit est de même nature que celui de roi et de la reine Pomaré sur notre colonie de Tahiti. Il faut que l'opinion publique sache que le beau, riche et fécond pays de Madagascar appartient à la France, et qu'il dépend de elle que cette île devienne l'un des plus vastes débouchés pour nos nationaux, pour notre industrie, notre commerce et notre marine.

LE DROIT D'ASSOCIATION

M. le ministre de l'intérieur met en ce moment la dernière main à un projet de loi relatif au droit d'association, et qui est destiné à être déposé au Sénat pour remplacer le projet de loi de M. Dufaure que la Chambre haute a rejeté.

Les principales dispositions sont empruntées au projet de loi que M. Waldeck-Rousseau a déjà présenté à la Chambre, il y a environ un an, en vertu du droit d'initiative parlementaire.

Après avoir été soumis à l'approbation du conseil des ministres, ce projet sera déposé sur le bureau de la Chambre dès les premiers jours de la rentrée. Il en sera de même pour le projet de loi sur les cris et emblèmes séditieux, qui est aujourd'hui complètement terminé.

**Élection législative du Lot.** — Le scrutin de ballottage qui a eu lieu le 1er avril dans l'arrondissement de Figeac, a donné les résultats suivants.

M. Rozières, radical (élu), 10.911 voix ; M. Calmon, républicain, 10.053.

Ils agissaient de remplacer M. Teilhard, démissionnaire.

Au premier tour de scrutin, qui eut lieu le 18 mars, M. Calmon avait obtenu 4.132 voix, et M. Rozières, 2.713.

UNE NOUVELLE EXPLOSION A MONTCEAU LES MINES

Une nouvelle explosion a eu lieu à Montceau-les-Mines, samedi soir, 31 mars. Elle s'est produite au château Duplessis, à deux kilomètres de Montceau. Cette propriété appartient au comte de Barbentane.

La cartouche avait été placée dans l'excavation d'un mur d'une tour qui servait autrefois de chapelle. La maçonnerie est démolie sur cinquante centimètres de diamètre et quinze de profondeur. Des débris de meche d'environ trois mètres de longueur, ont été trouvés tout près avec huit allumettes brûlées. L'auteur de cette tentative criminelle portait des sabots, sa trace a été suivie jusqu'au chemin conduisant à la terrasse qu'il a franchie pour arriver à la Tour.

Le château Duplessis est un ancien manoir féodal nouvellement restauré ; il était inhabité. Les dégâts ont été constatés par suite d'un simple hasard. La police, la gendarmerie et la troupe sont sur pied nuit et jour. On n'a encore rien découvert.

VARIÉTÉ

LE SUICIDE D'UNE COMÉDIENNE

On écrit d'Anvers, 25 mars : « Le public nombreux qui assistait hier à la représentation de *Faust*, au Théâtre-Royal, a été étonné de voir le rôle de Stébel joué par une choriste. Son étonnement a redoublé lorsque le rideau est descendu immédiatement après le chœur des soldats, pour ne se relever que sur le tableau de l'église. On avait passé la scène du duel et de la mort de Valentin.

« Le bruit court que M. Horob, le baryton, a été atteint d'une indisposition grave. On va aux informations et l'on apprend qu'au moment de faire son entrée, en effet, il était tombé à la renverse, en proie à une violente attaque de nerfs.

« Pendant que le public commente cet événement, une autre rumeur envahit la salle avec la rapidité d'un éclair.

« La gracieuse et sympathique première Dugazon, Mme Dejean-Verdinet, s'était tuée quelques heures avant la représentation.

« Mme Dejean-Verdinet, qui occupait un appartement à l'hôtel du *Courrier*, s'était pendue à la colonne de son lit ?

« La malheureuse artiste avait exécuté son dessein avec une singulière énergie. Elle avait relevé les genoux et les tenait étroitement enlacés dans ses bras, elle était restée dans cette position jusqu'à la mort. C'est ainsi qu'elle fut trouvée par un employé de l'hôtel.

« Cet employé eurent avertir M. Horob, qui est également installé au *Courrier*. Il s'élança dans l'appartement de Mme Dejean-Verdinet et coupa la corde. Mais il était trop tard.

« On comprend pourquoi M. Horob, dont l'émotion avait été très violente pendant le premier acte, s'est trouvé mal dans le courant de la représentation.

« La cause du suicide est aujourd'hui connue. Des vols ayant été commis dans la loge qu'elle partageait avec une de ses camarades, Mme Dejean-Verdinet, accusée par cette artiste, qui s'est rétractée depuis, avait été mandée le matin, devant le juge d'instruction. Là elle avait nié résolument. Mais vivement frappée, paraît-il, de la sévérité de l'interrogatoire, elle a succombé à son désespoir. Rentrée chez elle, elle s'est pendue, après avoir vidé un flacon d'aconit.

« Mme Dejean-Verdinet était mariée depuis trois ans et vivait d'une façon irréprochable. Elle était à peine âgée de vingt-huit ans.

« Avant de se donner la mort, l'infortunée artiste avait tracé quelques mots autour d'une figure de Christ qui faisait partie d'un album d'images de piété. « Au moment de comparaître devant le juge suprême, était-il écrit, « j'atteste que je suis innocente et maudis mes accusateurs. »

« Le véritable coupable a été arrêté : c'est un homme de peine attaché au théâtre. Détail pénétrant : la principale cause qui a fait planer des soupçons sur la victime, c'est qu'elle avait souvent l'habitude de s'enfermer seule dans sa loge pendant qu'elle s'habillait. Or, cette circonstance n'avait d'autre motif que de cacher qu'elle portait un maillet rembourré.

« Le dénouement de ce triste drame a inspiré à l'un des plus scintillants chroniqueurs du *Voltaire* les réflexions les plus piquantes, que nous soumettons à nos lecteurs, à cause de leur haute portée philosophique.

« Cette petite étude pourrait porter pour titre : « Des caractères physiques et anatomiques qui différencient la femme maigre de la femme grasse. » Pourtant l'auteur a préféré ce titre plus modeste :

JAMBE MAIGRE

Très triste, l'histoire de cette chanteuse d'Anvers qui vient de se pendre à la scène de son ciel de lit parce que ses camarades du Théâtre-Royal l'ont accusée de vol ! Cette accusation s'explique par les interminables séances que Mme Dejean faisait dans sa loge, claquemurée pendant des heures, invisible à chacun : que pouvait-elle bien perpétrer là-dedans, seule entre ses pots de rouge et ses bâtons de kohl ? — On le sait aujourd'hui : Mme Dejean était si maigre que, pour se produire avec quelque pudeur, il lui fallait subir chaque soir une longue et délicate opération.

« La malheureuse s'emmitouflait, se couvrait, se bourrait, se fourrait, se capitonnait, attentive surtout à cette pauvre jambe maigre qui, au naturel dans les travestis de pajo, aurait paru d'une maigreur indécente et immorale ! — C'est sa jambe maigre qui l'a perdue !

« Dieu ! que devait-elle être, cette jambe, quel poème macabre, quelle apparition ! On la voit d'ici, terriblement grêle, offrant dans le jeu des jointures comme des cliquetis de squelette, douloureuse vers la cheville et humiliante par la pointe trop aiguë des genoux !

« Une maigreur comme celle-là, peu sur os, fait souffrir, effarouche et blesse. Ce doit être pour la femme condamnée à se montrer en public, un horrible supplice que de se sentir devenir lentement pièce anatomique !

« Sans compter qu'il est un point où la maigreur, poussée à sa plus diaphane expression, peut empêcher net une carrière et être interprétée parfois comme un véritable outrage à la pudeur...

« Rien de plus affolant, on joffet que la maigreur ! Une femme trop maigre ne saurait passer inaperçue. — dans le monde, sur le théâtre, sur le trottoir où elle glisse comme une ombre, flottante dans le froissement des robes...

« La maigreur exagérée tire le regard bien autrement que l'embonpoint excessif.

« Une femme maigre se présente avec je ne sais quel abandon d'elle-même, elle se livre à l'imagination du spectateur et du passant, et quoiqu'attifée, bichonnée, pomponnée, elle paraît, pour un rien, peu vêtue : son corps déchire l'étoffe.

« On l'examine et on la voit tout entière, — on la sait.

« Le corsage paraît encore plus décollé quand il écharne des épaules en porte-manteau, découvre des omoplates ou bosses et dévoile une poitrine que la clavicle crouse et laboure profondément.

« La jambe maigre, le bras maigre, le cou maigre ressortent d'une étrange façon : c'est du nu.

« Lorsqu'une maigreur exige, comme celle de la pauvre Mme Dejean, un pénible travail de rembournement quotidien, elle est bien près de devenir une cruelle calamité. Assister à ce crévassement, à cette ruine de tout son être, en arriver à ne plus oser se montrer, non pas par coquetterie, mais par un simple sentiment de décence, — c'est une rude épreuve !

« Il est des maigreurs incurables et désespérées que l'on cache ainsi qu'une déchéance, — un vice. Celles-là, dans leur outrance, conduisent à des singulières remarques, elles prêtent aux curiosités malsaines — et les excitent : il y a comme du dévergondage dans la maigreur.

« Les femmes trop maigres ont ainsi presque toutes, l'air d'avoir rôti ce balai qu'elles représentent...

« L'embonpoint, bien au contraire, vaut à la femme une allure tranquille, posée — honnête ; il l'enveloppe admirablement et la défend contre cette indiscretion de l'œil qui veut pénétrer, jusqu'au « tréfond »...

« La chair l'habille, la protège et lui donne un maintien plein de rondeur et d'assurance.

« L'embonpoint est reposant à voir : quand il se manifeste avec mesure, il est l'épanouissement de la nature même ; rose et frais, il parle de bonne harmonie. — il est la santé du Beau.

« La femme grasse n'a pas cette inquiétude norveuse, cette provocation pleine de morbidesse : elle va droit devant elle, haute et majestueuse, respirant un calme délicieux... qui peut avoir ses orages, qui les a — et qui les apprécie...

« L'embonpoint est pudique ; même étalé — et débordant, il en dit moins que la maigreur, il ne dit que ce qu'il dit, — et ce qu'il dit est parfois délectable.

« Avec lui, on ne va pas chercher midi à quatorze heures, — l'imagination ne travaille pas dans le vide, ne se contourne pas, ne dévie pas comme elle fait à propos d'une maigreur qui vous apparaît toujours, et fatalement, avec des sous entendus de phénomène et de monstre parisien...

« L'embonpoint donne davantage l'appétit par lui-même : car la maigreur a besoin de l'imagination et de la névrose pour apéritis...

« La femme émaciée ? ô Baudelaire, ô Glatigny, ô Rollinat ! Oh ! cet os iliaque ; oh ! ces joues caves ; oh ! ce teint blême ; oh ! cette jambe maigre !

« La jambe maigre, c'est le plus souvent la fatigue, c'est la souffrance, c'est le fer Bravais et c'est le quinquina... — Il y a beaucoup de jambes maigres aujourd'hui !

« Mais toutes nos jambes parisiennes n'en sont pas encore condamnées à cette maigreur, Dieu merci !

« Il y en a pour tous les goûts, il y a l'école Bernhardsque et l'école de Rubens ; il y a des femmes qui font penser aux catacombes, il y en a d'autres qui vous donnent l'image même de la vie forte et saine...

« Les deux ont du bon ; mais il ne faut pas passer son existence à hésiter... faites votre choix, — et tenez-vous-y... C'est la « grasse » que je vous souhaite !...

ALEXANDRE HEPP.

NOUVELLES DIVERSES

L'ITALIE ET LA CORSE

Le Popolo Romano, répondant à un journal français qui accusait l'Italie de chercher à détacher la Corse de la France, se livre aux réflexions suivantes: « L'Italie ne renonce pas au droit national; mais, fidèle aux traités, elle attend le temps et du progrès de la civilisation les parties de territoire qui peuvent manquer à son intégrité. Elle les attend sans ambition ni impatience. Aujourd'hui, les frontières de l'Italie sont délimitées par des pactes internationaux que l'Italie veut et sait loyalement respecter. »

LES CHAPEAUX EXPLOSIBLES

Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que l'on vient de découvrir, dans la maison Siskoff, avenue Salbanski une fabrique de chapeaux à dynamite, et que de nombreuses arrestations ont eu lieu à cette occasion. Le télégramme ajoute que ces chapeaux étaient destinés à être lancés aux pieds du czar, lors de la cérémonie du couronnement.

LA FLOTTE ALLEMANDE

La Gazette de Cologne constate que la flotte allemande, qui ne se composait en 1871, que de 48 navires, armés en tout de 380 canons, dont 3 frégates cuirassées armées en tout de 55 canons, compte, aujourd'hui, 118 navires armés de 518 canons, dont 7 frégates cuirassées armées de 85 canons. Le journal allemand ajoute que l'armée navale se compose de 12,122 hommes.

INCENDIE À NICE

Le télégraphe nous a annoncé l'incendie, dont le Casino de Nice a été le théâtre: les journaux arrivés par l'Equateur, nous fournissent quelques détails sur ce sinistre.

Le 4 avril, un peu après cinq heures et demie, la nouvelle se répandait en ville que le feu venait de se déclarer dans le bel édifice de style byzantin construit récemment sur la mer devant le jardin public presque achevé et appelé jetée-promenade.

L'incendie avait éclaté dans le pavillon central et se propageait avec une rapidité effrayante. En cinq minutes tout était en flammes. Un panache de feu d'une immense hauteur s'élevait au-dessus de la jetée et semait l'épouvante à Nice.

Une foule énorme accourut aussitôt sur les lieux; les autorités prévenues s'y rendirent également. Les pompiers furent ralliés et les pompes amenées avec une rapidité qui mérite des éloges; les secours furent promptement organisés; des chaînes furent établies.

Durant le feu se développait malgré le travail de nombreuses pompes. Un instant on pensa à couper le pont qui relie la rive à la jetée mais cette idée fut abandonnée et le bâtiment brûla tout entier: pavillons, galeries s'effondraient avec des craquements affreux; les flammes étaient si intenses que le séjour de la promenade des Anglais, était rendu presque impossible.

En une heure et quart tout fut consumé; il ne resta qu'une partie du plancher avoisinant le rivage et les colonnes en fer et galeries régnant circulairement autour de l'édifice.

Il ne reste plus du beau monument que les fers formant la carcasse, presque tous tordus.

Plusieurs circonstances ont frappé le public au premier abord: en premier lieu le fait que le feu a pris dans le

pavillon central et s'est propagé avec une rapidité extrême, puisque l'incendie a éclaté presque aussitôt après la sortie de tous les ouvriers. On fait de nombreux commentaires. La population est très émue.

BALIVERNES

Il vient de se former à Rio, une Société pour la crémation facultative qui, fait en ce moment une active propagande.

L'autre jour, on pressait vivement le commandant des pompiers, Girard, de se faire inscrire.

— Non, c'est inutile, répondit-il, je connais mes braves pompiers; lorsqu'ils me verraient en feu ils ne pourraient s'empêcher de m'éteindre.

Du Passant :

— Comment faire, demandait dernièrement un petite actrice à une de ses amies, pour avoir salle comble à mon bénéfice?

— Une idée, ma chère; si tu invitais tous tes créanciers?

Du Sphinx :

A la sortie d'une assemblée générale d'actionnaires :

— Pourquoi appelle-t-on cela le compte rendu?

— Probablement parce que nous n'avons pas pu le digérer!

Le curé d'un petit village, lorsqu'on l'invite à dîner, s'écrie, à l'apparition de chaque plat :

— Mes enfants, ceci doit se manger en buvant du vin.

Quand vient le dessert, le curé répète son précepte et ne manque pas de prêcher d'exemple.

— Mais, pardon, monsieur le curé, fait l'un des convives, avec quoi ne buvez-vous pas du vin?

— Avec de l'eau, mon fils.

— Vous avez tort de boire, disait-on à un ivrogne; le vin vous fait trébucher à chaque pas.

— Pas du tout; je n'ai pas tort de boire, répondit-il; mais j'ai seulement tort de marcher quand j'ai bu.

AVIS

CLUB 14 JUILLET

(Société Chorale Française)

SAMEDI 28 AVRIL 1883 à 8 heures précises

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR: Rapport du Comité Election du Comité pour l'exercice 1883-1884.

Pour le Comité Le 1er Secrétaire Léon Derousson.

DEMANDES D'EMPLOI

Le MESSAGER DU BRÉSIL, publiera gratuitement les demandes d'emploi.

UN JEUNE HOMME, français, habitant Rio depuis plusieurs années, parlant et écrivant le portugais, désire trouver un emploi dans une maison de commerce pour faire la place et les recouvrements. Excellentes références. S'adresser au bureau du Journal, initiales A. L.

Un jeune français connaissant l'allemand, demande un emploi de comptable ou aux écritures. Bonnes références.

Ecrire aux initiales G. M. au bureau du Messager.

Bulletin de la mortalité de Rio de Janeiro pendant la 1<sup>re</sup> quinzaine d'Avril

Table with columns: CAUSES DE DÉCÈS, TOTAL, Nationalité (Brésiliens, Étrangers, Ignorée), Condition (Libre, Esclave), Sexe (Masculin, Féminin), Ages (Jusqu'à 7 ans, De 7 à 25, De 25 à 40, De 40 à 55, Au-dessus de 55 ans, Ignoré), Lieu du décès (Domicile, Hôpitaux civils, Hôpitaux militaires).

Cette quinzaine présente sur la précédente une augmentation de 34 décès; la moyenne par jour s'est élevée à 56,4. La fièvre jaune a augmenté de 144 décès, donnant une moyenne de 18,9; la variole a augmenté aussi de 6 décès. La température s'est maintenue entre 24,5 et 30,4 maximum pendant le jour et 18,5 et 22,9 minimum pendant la nuit. La pression atmosphérique a varié entre 755,54 et 709,55.

CONSULATS À RIO DE JANEIRO

- FRANCE.—Rua do General Camara n. 55. BELGIQUE.—Rua da Quitanda 41 B. AUTRICHE-HONGRIE.—Rua da Alfandega n. 40. ITALIE.—Rua da Quitanda n. 49. SUISSE.—Rua dos Ourives n. 101 A. PORTUGAL.—Praça da Constituição n. 38. ESPAGNE.—Rua Sete de Setembro n. 68. ANGLETERRE.—Travessa de D. Manoel n. 2. ÉTATS-UNIS.—Rua do Visconde de Itauna n. 30. PAYS-BAS.—Rua Fresca n. 5. ALLEMAGNE.—Rua da Alfandega n. 53. RUSSIE.—Rua Primeiro de Março n. 71. DANEMARK.—Rua do Theophilo Ottoni n. 50. SUÈDE ET NORVÈGE.—Rua Theophilo Ottoni n. 54. CONFÉD. ARGENTINE.—Rua da Quitanda n. 117. URUGUAY.—Rua Primeiro de Março 41. PARAGUAY.—Rua Primeiro de Março n. 95.

Dr. FORCZY

Maladies de la femme et maladies nerveuses. 37 RUE DES OURIVES 37 (1 à 3 heures.)

DR. A. BRISSAY, médecin et chirurgien de la Faculté de Paris.

Consultations de midi à 3 heures à son cabinet: R. General Camara n. 14. Résidence: Rue do Castello n. 23. Appels à toute heure. Spécialité: Maladies de la femme et voies urinaires.

J. Laiff, artiste cordonnier. Bottines sur mesure. Prix modérés. 61 rua da Carioca — 2<sup>me</sup> étage.

Dr. LOUIS COUTY

Maladies nerveuses et internes. 70 — Rua do Rosario — 79 (De 1 à 3 heures)

Centro Abolicionista Ferreira de Menezes. — R. rua da Uruguayua n. 43, sobrado.

ANNONCES



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR

Le vapeur

SAVOIE

Cap. Allemand

attendu de Marseille par le RIO DE LA PLATA le 8 Mai partira pour Barcelonne, Marseille, Gènes, Naples, Touchant à Bahia.

Pour frets, passages et toutes informations s'adresser chez les consignataires

Karl Valais & C.

34 RUA DA ALFANDEGA 34

HOTEL

VILLA MOREAU

A CÔTÉ DE LA STATION DES VOITURES DE LA TIJUCA

Ce grand et important hotel, situé au pied de la Serra de la Tijuca, possède d'excellent appartements, magnifiquement meublés, un grand bassin de natation sans égal dans toute l'Amérique du Sud, bains chauds et douches.

La situation de cet établissement, permet d'offrir pendant la saison chaude, les chambres à coucher les plus aérées et les plus saines qui peuvent se trouver dans les environs de Rio.

On reçoit des pensionnaires

Les personnes qui veulent faire des promenades à cheval ou en voiture, trouveront une bonne écurie pour les animaux.

Pour autres informations, s'adresser à l'HOTEL DES FRÈRES PROVENÇAUX rua de Gonçalves Dias 79.

La BEAUTE ÉTERNELLE de la PEAU obtenue par l'usage de la PARFUMERIE ORIZA de L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie.

Advertisement for Oriza perfume products including Oriza-Lacté, Oriza-Veloute, Ess-Oriza, and Oriza-Oil. Includes images of product tins and descriptive text in French.

AVIS AUX GOURMETS

Huile d'Olive Vierge Extra-fine

EXPRIMÉE A FROID

de la marque MICHEL & LOCQUES (de Grasse)

Ce produit de première qualité, sans mélange, d'un arôme parfait, se recommande particulièrement aux ménages, restaurants de premier ordre et aux vrais gourmets. Dépôt chez MM. Klingelhoefer & C., Rue d'Alfandega 38 et Mme Veuve Henry, Rua dos Ourives 47.

Advertisement for Orezza mineral water, mentioning the Académie de Médecine de Paris and listing ailments treated such as gastralgies, fevers, chlorose, and anemia.

EUROPA Y AMÉRICA

Revista quincenal ilustrada de literatura, artes y ciencias. J. Y. Ferrer, editor, 71, rue de Rennes, Paris. TERCER AÑO DE SU PUBLICACION. PRECIOS DE SUSCRIPCION: En Europa, un ano. . . . 12 francos. En Brazil, " " " " " 4 pesos oro. Se suscribe en la administracion del Messager du Brasil.

MENUISERIE FRANÇAISE

EUG. COUPEAU.

81 Rua d'Ajuda 81

Spécialité pour travaux de magasin et Réparations. Étagères, Vitrines et Comptoirs Célérité et bon marché. Dans la même maison, on loue des échelles de toute longueur et largeur, au mois ou à la journée.

PERLES DU D<sup>r</sup> CLERTAN

Approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

LES PERLES DE TERTREIN... calmant en quelques minutes les MIGRAINES et MAUX DE TÊTE les plus violents et les MALADIES DU FOIE. Si la dose de trois ou quatre perles ne produisant pas son effet après quelques instants, il serait inutile de continuer. Chaque flacon contient trente perles. Pour avoir le produit bien préparé et efficace, exiger la signature: Clertan D<sup>r</sup> med.

LES PERLES D'ÉTHÉR sont le remède par excellence des personnes nerveuses, sujettes aux évanouissements, aux crampes d'estomac, aux évanouissements et elles doivent toujours avoir sous la main ce précieux médicament. Exiger la signature: Clertan D<sup>r</sup> med.

LES PERLES DE QUININE renferment chacune dix centigrammes (deux grains) de sulfate de quinine pur. Aussi leur efficacité dans les cas de fièvres, est-elle certaine. Elles ne causent ni répugnance, ni dégoût et savalent très facilement. Les perles de quinine se conservent indéfiniment sans s'altérer. Il est absolument indispensable d'exiger la signature: Clertan D<sup>r</sup> med.

Fabrication et vente en gros: Maison L. FRÈRE et Ch. TORCHON, 19, rue Jacob, à Paris.

GOUDRON DE GUYOT

Le Goudron de Guyot sert à préparer une eau de goudron des plus efficaces et agréables aux estomacs les plus délicats. Il purifie le sang, augmente l'appétit, relève les forces et possède une grande efficacité dans toutes les maladies des poumons, les catarrhes de la vessie et les affections des muqueuses.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Pendant les chaleurs et en temps d'épidémie, il constitue une boisson des plus hygiéniques et préservatrice. Un seul flacon sert à préparer douze litres d'une boisson des plus salutaires.

Le Goudron de Guyot AUTHENTIQUE est vendu en flacons portant sur l'étiquette la signature en trois couleurs

Vente au détail dans la plupart des Pharmacies.

Fabrication et gros: Maison L. FRÈRE et Ch. TORCHON, 19, rue Jacob, Paris.